



**PRÉFET
DU CANTAL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER DE PRESSE

Lundi 16 octobre 2023

Aurillac



SEMAINE DE L'INTÉGRATION

DU 16 AU 20 OCTOBRE

Emploi
Mobilité
Accès au logement
Santé
Apprentissage du français
Valeurs de la République et citoyenneté
Culture et sport
Engagement citoyen
Programme AGIR



Semaine de l'intégration 2023

Après une deuxième édition en 2022 qui a donné lieu à plus de 400 événements organisés dans 16 régions et 90 départements en France métropolitaine et d'outre-mer, la direction générale des étrangers en France et ses partenaires organisent pour la troisième année consécutive la semaine de l'intégration des étrangers primo-arrivants en France. Elle se déroule du lundi 16 octobre au vendredi 20 octobre 2023 sur tout le territoire.

Cette semaine de l'intégration est le temps fort pour mettre en lumière et valoriser les initiatives, les réalisations et la mobilisation continue de tous les acteurs qui œuvrent aux côtés des services de l'Etat dans le département du Cantal. Elle est également l'opportunité de donner à voir aux habitants du territoire une autre vision des migrations, à travers l'organisation de rencontres entre le grand public et les personnes étrangères et par la promotion de parcours d'intégration réussis.

Les services de l'État sont fortement impliqués tout au long de l'année, avec leurs partenaires, pour l'accueil des personnes primo-arrivantes. Cette semaine, nous vous invitons à découvrir leurs actions autour des 9 étapes constituant le parcours d'intégration des personnes qui arrivent en France : l'apprentissage du français, les valeurs de la République et la citoyenneté, l'accès à l'emploi, à la mobilité, au logement, à la santé, à la culture et au sport et l'engagement citoyen.

A l'occasion du lancement de la semaine de l'intégration, **lundi 16 octobre, Laurent Buchailat, préfet du Cantal**, recevra, en préfecture, des étrangers primo-arrivants, des entreprises, les services de l'Etat concernés et des structures d'accompagnement qui apporteront leurs témoignages sur des parcours d'intégration réussis.

Jeudi 19 octobre à Riom-ès-Montagnes, il participera à un **petit-déjeuner citoyen** à la mairie entre les acteurs locaux qui ont participé à l'accueil des personnes réinstallées (bénévoles, club de foot, entreprise Lactalis, association Réagir, médecin, pharmacien...) et les personnes réinstallées.



Les chiffres de l'intégration dans le Cantal

→ Les bénéficiaires de la protection internationale



Dans le Cantal, les collectivités territoriales, les associations et les services de l'Etat contribuent pleinement à l'intégration des bénéficiaires de la protection internationale (BPI) : statut de réfugié, protection subsidiaire, apatridie. Ils ont vocation, de par leur parcours de vie et le besoin de protection, à s'installer durablement en France. Au titre de la reconnaissance ou de l'obtention d'une protection internationale, ces étrangers vont bénéficier de droits spécifiques et notamment d'un accompagnement global qui favorisera leur parcours d'intégration à tous les niveaux : apprentissage de la langue, mobilité, emploi, etc.

Au 1^{er} octobre 2023, 612 bénéficiaires de la protection internationale sont présents dans le Cantal.

Pour rappel : le Cantal en recensait 567 en 2022, 544 en 2021 et 493 en 2020.

En 2023, les quatre nationalités les plus représentées sont : Afghanistan (175), Syrie (160), Russie (60), Soudan (46). Viennent ensuite l'Albanie (20), la Guinée (15), la Géorgie (10) et l'Erythrée (10).

Les tranches d'âge les plus représentées sont les 25/29 ans (117) et les 30/34 ans (116).

→ L'accueil des personnes réinstallées dans le Cantal

La France est engagée depuis 2014 dans un programme de réinstallation de réfugiés vulnérables se trouvant sous la protection du haut commissariat aux réfugiés (HCR), dans des pays dits « de premier asile » où ils ne peuvent trouver une protection durable et effective.

En 2022 puis en 2023, la France s'est engagée à accueillir 3 000 personnes par an en provenance directe des pays de premier asile. Le financement du programme repose sur un forfait unique de 7 000 € par personne accueillie pour financer les missions de l'opérateur.



Depuis 2022, 75 personnes ont été accueillies dans le Cantal.

54 personnes sont actuellement accompagnées par l'opérateur Aurore, en charge de leur accompagnement global, social et professionnel pendant un an. **23 personnes** arrivées entre novembre 2022 et fin janvier 2023, **sont installées à Riom-ès-Montagnes**. **23 personnes** se sont installées à **Maurs** en décembre 2022, mai et juillet 2023. **Une famille de 8 personnes** a été réinstallée à **Aurillac** depuis mars 2022.

10 personnes sont d'ores et déjà orientées vers le dispositif AGIR qui prend le relais de ce programme de réinstallation.

Les temps forts de la semaine dans le Cantal

➔ **Lundi 16 octobre, préfecture du Cantal : lancement de la semaine de l'intégration : valoriser des parcours d'intégration**

- **Témoignage vidéo d'Amadou BAH**, jeune gambien de 26 ans arrivé en 2018 en France. Accompagné dans l'ensemble de ses démarches, M. BAH parle aujourd'hui français et est employé en contrat à durée indéterminée à Terranimo à Aurillac.

- **Témoignage de Thierry NDIBI NNA** de nationalité camerounaise, intérimaire aux fromageries occitanes à Saint-Flour

- **Intervention de Sébastien FAURE ROUQUIÉ**, directeur de pôle emploi et des fromageries occitanes pour témoigner de leur action coordonnée en matière d'emploi

- **Témoignage de madame Selam ABREHAM**, de nationalité Erythréenne qui a suivi une formation petite-enfance via Osengo. Madame ABREHAM a obtenu le code de la route et doit passer prochainement son permis de conduire.



- **Extrait vidéo** de Ruqiaya et Abdulhadi ALHASSAN, de nationalité Syrienne. Madame ALHASSAN a passé le permis de conduire.

- **Intervention de l'AFORMAC** sur le volet accompagnement au permis de conduire

- **Témoignage d'Isabelle MAMY**, de nationalité guinéenne, et qui est en formation d'aide-soignante à Aurillac.

- **Intervention d'Osengo et de DAHLIR** sur le volet Prowomen et l'accompagnement dans le domaine du sport

➔ **Jeudi 19 octobre, Riom-ès-Montagnes : petit-déjeuner citoyen avec les habitants, les acteurs locaux ayant contribué au bon accueil des familles et les familles accueillies**

- **Echanges avec l'ensemble des parties prenantes de la réinstallation des familles** : bénévoles, travailleurs sociaux, Cantal Habitat, association Réagir qui a embauché des réinstallés, club de foot de Riom-ès-Montagnes, membres de l'éducation nationale et du collège, gendarmerie, association Aurore et familles accueillies.



FOCUS : programme AGIR

► Qu'est-ce qu'AGIR ?

AGIR, pour le logement et l'emploi des personnes réfugiées est un programme d'accompagnement global et individualisé vers l'emploi et le logement destiné aux personnes bénéficiaires de la protection internationale. Il consiste en un guichet unique départemental de l'intégration des réfugiés visant à assurer un parcours d'intégration sans rupture à tous les réfugiés.

AGIR propose à la fois un accompagnement social, vers le logement et la formation professionnelle et un emploi durable. Il n'est pas obligatoire et les bénéficiaires intègrent ce programme sur la base du volontariat.

► Les missions

Le déploiement du programme a commencé en juillet 2023. L'opérateur retenu est Forum Réfugiés (FR) qui a une double mission :

→ ouvrir un guichet unique assurant des actions :

- d'accompagnement pour l'accès aux droits et aux démarches administratives
- d'accompagnement vers et dans le logement
- d'accompagnement vers la formation professionnelle et l'emploi durable
- d'articulation avec les opérateurs du dispositif national d'accueil (DNA) dans leur mission de préparation à l'intégration
- d'articulation avec les opérateurs de l'hébergement généraliste, notamment les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) dans leur mission d'insertion.

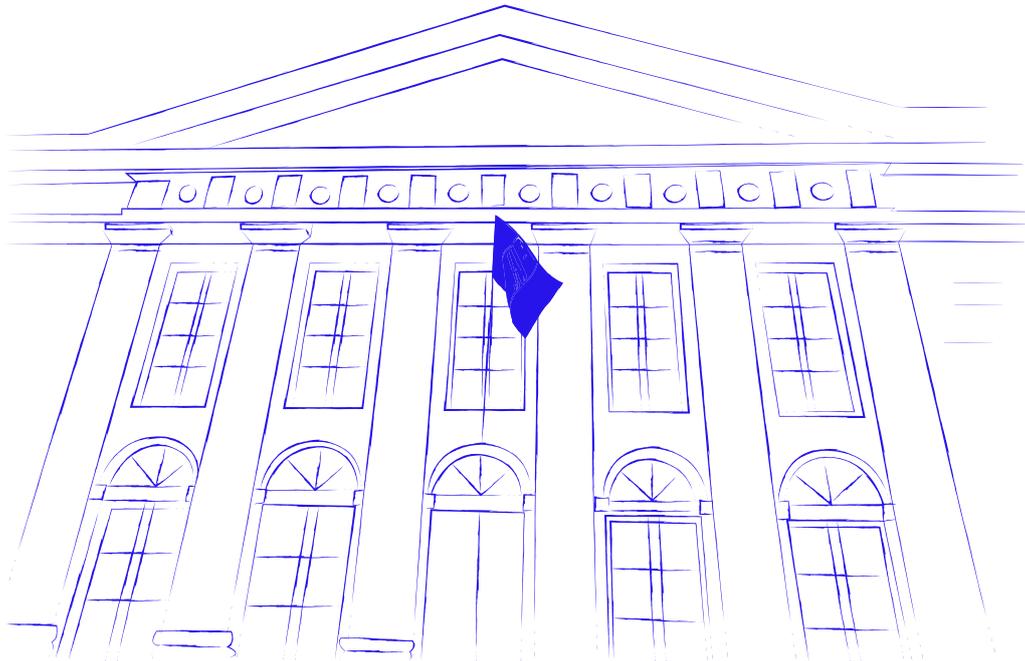
→ appuyer le représentant de l'État dans l'animation et la coordination du réseau d'acteurs de droit commun et de l'intégration et de leurs actions.

► Le déploiement du programme dans le Cantal

Au 10 octobre, Agir accompagne 55 bénéficiaires de la protection internationale dont certains en double accompagnement : 14 avec France terre d'asile, 4 avec le centre d'accueil de demandeurs d'asile de Saint-Flour et 2 avec l'administration numérique des étrangers en France.

La durée maximum de l'accompagnement est de 24 mois. On compte un ETP pour 35 personnes accompagnées. Le diagnostic a évalué à 150 personnes le nombre de bénéficiaires de la protection internationale à suivre par an. Des conventions sont et seront signées avec des partenaires engagés pour suivre les parcours d'intégration des bénéficiaires de la protection internationale.





Préfecture du Cantal
2 cours Monthyon - B.P. 529 - 15005 AURILLAC CEDEX
Tél. 04 71 46 23 00

www.cantal.gouv.fr
pref-communication@cantal.gouv.fr

